

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 17 mars 2011

Nombre de membres titulaires en exercice : 24

Titulaires et suppléants présents : 25

Date de convocation : 11 mars 2011

votants : 24

L'an deux mille onze, le 17 mars, à vingt heures, le conseil de la communauté de communes, régulièrement convoqué par son président, monsieur Bernard Marin, s'est réuni au lieu habituel de ses séances au centre administratif d'Albens.

Etaient présents:

M. Bernard Marin, président, avec le pouvoir de M. Claude Giroud, Mrs Maurice Paget, Jean François Braissand, vice-présidents, Mmes et Mrs Christian André, André Berthet, Patrick Bornens, Isabelle Bourdis, Alain Cadan, Marie Andrée Colléon, Michel Ducroz, Jean Pierre Forestier, Henri Garnier, Jean Pierre Ginet, Ferdinand Grillet, Robert Ginet, Yves Grange, André Ortolland, Joëlle Pillet, Nicole Pellicioli, Patrick Pivot-Taffut, délégués titulaires,

Mmes et Mrs Christophe Marlière, José Ferreira, Odile Gattelet, délégués suppléants avec voix délibératives,

Mrs Jean Rabeyrin, Jean- Claude Miguët, délégués suppléants sans voix délibératives,

Mmes et Mrs Claude Giroud, Bernadette Cathelin, Pierre Goury, Jean-Pierre Germain sont excusés.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Monsieur le président soumet le compte rendu de la séance du 17 février 2011 à l'approbation du Conseil.

M. le Président met au vote l'approbation du compte rendu de la séance du 17 février 2011.

Le conseil communautaire à l'unanimité décide d'approuver le compte rendu de la séance du 17 février 2011.

AJOUT ET RETRAITS A L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Président propose l'ajout et le retrait des points suivants à l'ordre du jour :

- Ajout : Assainissement : résultats de la consultation pour une astreinte.

- Retrait :

Assainissement : retrait des résultats de la consultation pour le marché de vidange de fosses.

Questions diverses : tarifs spécifiques des services techniques pour les SIVU

Le conseil communautaire à l'unanimité décide d'inscrire et de retirer ces questions à l'ordre du jour.

I) ASSAINISSEMENT

CONSULTATION POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ASTREINTE.

Monsieur Maurice PAGET, Vice-président rappelle qu'une consultation a été lancée pour mettre en place une astreinte en dehors des heures ouvrables sur certains postes du réseau. Il présente un rapport de cette consultation établi par la commission d'appel d'offres :

PRESTATION		VEOLIA	SAUR	LYONNAISE
prestations ponctuelles	dispositif report d'alarme "Chêne Doré"	1 500.00 €	2 140.00 €	3 100.00 €
	descriptif dispositif report d'alarme "Chêne Doré"	non précisé	Sofrel S530	non précisé
	configuration reports d'alarmes	400.00 €	100.00 €	750.00 €
forfaits annuels				
	forfait astreintes	800.00 €	200.00 €	2 000.00 €
	contrôle appareils levage	580.00 €	50.00 €	610.00 €
	contrôle armoires électriques	480.00 €	220.00 €	1 400.00 €
Tarifs heures ouvrables				
	main d'œuvre agent exploitation	30.00 €	28.00 €	47.81 €
	main d'œuvre électromécanicien	35.00 €	33.00 €	52.97 €
	location tracto-pelle	100.00 €	65.00 €	166.00 €
	location mini-pelle	70.00 €	58.00 €	138.00 €
	recherche canalisation (forfait)	700.00 €	82.00 €	300.00 €
	curage poste relèvement *	400.00 €	210.00 €	390.00 €
	curage bassin d'orage	3 800.00 €	2 950.00 €	960.00 €
Majorations (%)				
	samedi et de 6h à 8h00 et de 16h30 à 20h	50.00%	25.00%	30.00%
	dimanche, jours fériés et de 20h à 6h	100.00%	100.00%	30.00%
Option				
	contrôle électro-méca annuel poste relèvement	270.00 €	315.00 €	1 100.00 €
Délais				
	intervention d'urgence	1h	<1h	
	autres dépannages	12h	<4h	
Variantes proposées				
	Hydrocureur à 2 agents, l'heure		105.00 €	
	Contrôle règlementaire électrique initial (l'unité)		78.00 €	
	Contrôle règlementaire de levage initial (l'unité)		90.00 €	
	Report alarme "chêne doré" par S550		2 600.00 €	
	Transmission données auto-surveillance BSR			110.00 €

* pour mémoire, prix SAUR 2010 : 3150€ HT

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- décide de retenir l'offre de la société SAUR sur la base du bordereau de prix indiqué ci-dessus pour une durée d'un an renouvelable deux fois.
- autorise monsieur le Président à signer le marché correspondant et tous documents nécessaires à l'exécution de celui-ci.

AUTORISATION D'ENGAGER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BP

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L.1612-1,

Vu le Budget Primitif du budget Assainissement 2010 de la CCCA adopté lors de la séance du 15 avril 2010,

Vu que pour le Budget Primitif 2010 le montant total des dépenses d'investissement inscrites aux chapitres 21 et 23 - hors remboursement de la dette en capital - s'élève à 510 000 euros,

Considérant que certaines opérations doivent pouvoir être engagées avant le vote du budget primitif 2011,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- autorise l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses d'investissement inscrites aux chapitres 21 et 23 du budget primitif, soit un montant maximum de $510\ 000 / 4 = 127\ 500$ euros se répartissant comme suit :
- au chapitre 21 : $110\ 000 / 4 = 27\ 500$ euros,
- au chapitre 23 : $400\ 000 / 4 = 100\ 000$ euros.

GROUPEMENT DE COMMANDE / ETUDE EAUX PLUVIALES ET EAUX USEES DANS LE CADRE DE L'ETUDE DU SECTEUR DE "LE CANTON" D'ALBENS

Monsieur Maurice PAGET, Vice-président présente un projet de convention de groupement de commande entre la Communauté de Communes et la commune d'Albens pour la réalisation d'une étude eaux pluviales et eaux usées dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle d'urbanisme du secteur « Le Canton » à Albens.

Cette convention prévoit que la commune d'Albens est désignée comme coordonnateur du groupement. La répartition financière sera sur la base de 1/3 des frais généraux pour la CCCA et 2/3 pour la commune.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- autorise M. le Président à signer cette convention de groupement de commande telle que présentée ci-dessus.

II) DEMANDE DE SUBVENTION MEE 2011

MISSION EMPLOI ENTREPRISE

Demande de l'aide prévue pour 2011 dans le Contrat Territorial du Lac du Bourget et ses montagnes

Monsieur le Président présente le bilan des activités du point Mission Emploi Entreprise pour l'année 2010 ; il rappelle que le Département s'est engagé, dans le cadre du "Contrat Territorial du

Lac du Bourget et ses montagnes", à apporter une aide au fonctionnement de ce service pour l'emploi.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- approuve le bilan d'activités du point Mission Emploi Entreprise pour l'année 2010
- approuve le budget prévisionnel pour 2011 s'élevant à 70 000 €.
- solliciter l'aide du Département, d'un montant de 11 000 €, prévue dans le Contrat Territorial du Lac du Bourget et ses montagnes, pour financer le fonctionnement de ce service en 2011.

III) CONVENTION AVEC L'ADMR - PORTAGE DE REPAS

Monsieur le Président rappelle que le Conseil a formulé un avis favorable à la mise en place d'un service de portage de repas sur le canton à travers l'ADMR lors du conseil du 16 décembre 2010. Une convention fixant les modalités de mise en œuvre de ce service est soumise à l'approbation du Conseil.

Parmi les éléments principaux il convient de noter que :

- l'association ADMR d'Albens s'engage à répondre favorablement à toutes les demandes de livraison de repas formulées par les personnes qui ne sont pas ou plus en mesure de se préparer un repas adapté à leurs besoins nutritionnels en raison d'une perte temporaire ou définitive d'autonomie.

Cela concernera les personnes âgées de plus de 65 ans qui pourront bénéficier d'un tarif en fonction de leurs ressources. Le service sera également ouvert à toutes autres personnes qui souhaitent uniquement un service de confort mais ces derniers ne bénéficieront pas du tarif préférentiel.

- l'ADMR d'Albens s'engage à assurer un minimum de 4 livraisons par semaine ce qui permet un meilleur suivi avec les bénéficiaires du portage tant en terme sanitaire avec la vérification du réfrigérateur qu'en terme de lien social et de lutte contre l'isolement des personnes âgées.
- la Communauté de Communes du Canton d'Albens s'engage à soutenir financièrement le service par le versement d'une subvention destinée à diminuer le tarif des repas livrés aux personnes âgées de plus de 65 ans quelque soit son lieu d'habitation sur le territoire couvert.
- le montant de la subvention N+1 sera discuté chaque année sur présentation avant le 31 août d'un budget de fonctionnement faisant apparaître le nombre prévisionnel de repas, le prix d'acquisition et les autres charges par repas.

La subvention de l'année N+1 tiendra compte du résultat de l'année N pour que celle-ci couvre complètement mais seulement le différentiel entre le prix de revient et le prix de vente.

- pour l'année 2011, le montant de la subvention ne dépassera pas 10 000 €.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- autorise Monsieur le Président à signer cette convention telle que présentée ci-dessus.

IV) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

CREATION COMMISSION ET COMITE DE PILOTAGE PETITE ENFANCE

Monsieur le Président explique que dans le cadre de la préparation du renouvellement du contrat enfance jeunesse avec la CAF pour les prochaines années, il convient de respecter une démarche de concertation pour faire le bilan des actions déjà menées en matière de Petite Enfance et faire des propositions pour le prochain contrat.

La CAF et le Conseil Général suggèrent que soit constitué un comité de pilotage Petite Enfance qui aura pour mission de faire des propositions au conseil une fois un bilan fait du passé.

Ce comité de pilotage devrait se réunir notamment deux à trois fois au courant des six prochains mois.

Peuvent y participer des élus mais aussi des représentants des parents, d'associations intéressées, etc....

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- décide de réactiver la commission Petite Enfance créé lors du conseil du 18 décembre 2008 et composée des membres suivants :

*Mmes Baizet Boyries Françoise, Berlioz Marielle, Cathelin Bernadette, Galban Frédérique, Garcin Karine, Pellicoli Nicole, Picollet Sabrina, Senet Odile, Mrs André Christian, Braissand Jean François, Cadan Alain et Giroud Claude.

- dit qu'un comité de pilotage sera créé lorsque la commission se sera réunie pour se choisir un nouveau président.

QUESTIONS DIVERSES

L'architecte conseil prendra rendez vous avec chaque commune dans les prochains jours. Il demande à ce que l'on lui prépare copie des documents d'urbanisme de chaque commune.

Il est demandé que le CAUE soit contacté pour organiser une présentation officielle de l'opération.

La commission tourisme se réunira le lundi 28 mars 2011 pour aborder les sujets suivants : Subvention 2011 de l'Office de Tourisme, APD (Avant Projet Détaillé) du belvédère de Saint Germain La Chambotte, Tracé des sentiers de randonnées à réaliser en 2011.

La commission finances se réunira le 7 avril 2011 à 18h00 pour une présentation du BP 2011.